

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 1 sur 8

ZN5015

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

Nom du produit : ZN5015

Code produit : ZN5015

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

##### Fabricant :

##### États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

#### Ligne d'urgence :

##### États-Unis

##### ChemTel

800-255-3924

1-813-248-0585

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Substance et mélange, qui, au contact avec de l'eau, émettent des gaz inflammables. 1

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

H260 En contact avec l'eau il dégage des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H400 Très toxique pour la vie aquatique.

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

#### Déclarations de mise en garde :

P223 Éviter tout contact avec l'eau.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 2 sur 8

### ZN5015

P231+P232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.  
P273 Éviter de libérer dans l'environnement.  
P335+P334 Enlever les particules présentes sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/envelopper d'une compresse humide.  
P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.  
P391 Ramasser les déversements.  
P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7440-66-6	Zinc	100

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies ariennes non obstruées  
Consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche  
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 3 sur 8

ZN5015

### SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser l'eau comme produit extincteur

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Contact with water emits flammable gas

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter de générer/respirer de la poussière.

Ne pas soumettre le produit à l'eau.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Garder le récipient sec.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 4 sur 8

ZN5015

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

#### Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Solide gris
<b>Odeur :</b>	Inodore
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	419 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	908 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 5 sur 8

### ZN5015

Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	1 mmHg à 487 °C
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	7,14
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	460 °C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Réagit violemment au contact de l'eau.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Dégage des gaz inflammables au contact de l'eau.

##### Conditions à éviter :

Éviter l'exposition à l'eau.

##### Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts, acides forts et bases fortes.

##### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Dommmages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 6 sur 8

**ZN5015**

### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Cancérogénicité

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT)** : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Toxicité reproductrice

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Toxicité par aspiration

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

**Autres informations** : Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation** : Très toxique pour les organismes aquatiques

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 7 sur 8

**ZN5015**

### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

## SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

<b>N° UN</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Non réglementé
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	Aucun(e)
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun(e)
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

<b>N° UN</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Non réglementé
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	Aucun(e)
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun(e)
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

<b>N° UN</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Non réglementé

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 06.23.2016

Page 8 sur 8

### ZN5015

<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	Aucun(e)
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucun(e)
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)

<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	
<b>Nom en vrac</b>	Aucun(e)
<b>Type de navire</b>	Aucun(e)
<b>Catégorie de pollution</b>	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

7440-66-6	Zinc	répertorié
-----------	------	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**NFPA :** 0-0-4-0

**HMIS :** 0-0-4-0

**Date de préparation initiale :** 06.23.2016

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**